

N/REF : 21/06/2024 11H04 C:262735 I:35274
V/REF : OSMIL805675029
V/Email reçu le Vendredi 21/06/2024 à 11H04

FONCIA AGDA
Agence AGDA Andreolety
85 AVENUE JEAN JAURES
38320 EYBENS

IMMEUBLE : 4 BERT
4 RUE PAUL BERT
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 27 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 4 RUE PAUL BERT - GRENOBLE-2EME ETAGE - PORTE DROITE
LOCATAIRE SI BESOIN 07 83 53 00 73
ALLER CHERCHER LES CLES CHEZ FONCIA AGDE PLACE DE METZ ET LES RAMENER
APRES L'INTERVENTION

MOTIF : INTERVENIR POUR DES REMONTEES D'EAU SUITE A UN CURAGE

Donneur d'ordre : Mme S BENYOUB

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 21/06/2024 A 15H15
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
VERIFICATION DE L'ECOULEMENT SALLE DE BAIN -WC - CUISINE
RIEN A SIGNALER

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 21/06/24 à 17H02 Mme S BENYOUB

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
	TOTAL H.T.			176,90
	T.V.A. a 10,00%			17,69
	TOTAL T.T.C.En EURO			194,59

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN